

Fiche synthèse des sélections

Assistant Éducatif et Social

1 méthode, 2 possibilités :

Inscription
en ligne



Vérification
de dossier



Inscription et
paiement au
concours
d'admission



Non admis de droit

Examen de
dossier

- Passage en Commission
- Résultat envoyé par mail :
- **Si Non Admis** : fin du processus
- **Si Admis** : Inscription et paiement de l'épreuve orale

Épreuve
orale

- Convocation
- Entretien oral
- Résultat par mail :
- **Si Non Admis** : fin du processus
- **Si Admis** : Confirmation d'inscription et Voie d'entrée

Admission

- Demande de Dispenses et Allègements
- Admis sous réserve de places



Admis de droit

Dossier

- Courrier d'Admission
- Réunion d'information sur les Dispenses & Allègements

Dispenses et
Allègements

- Si pas de Demande de Dispenses & Allègements
↳ Entretien de positionnement
- Si Demande de Dispenses /d' Allègements : passage en Commission

Admission

- Entretien de positionnement
- Confirmation d'inscription avec choix de voie d'entrée
- Admis Sous réserve de Places



Sont admis de droit en formation :

✓ Les candidats possédant les diplômes suivant :

- D.E. A.E.S
- D.E. A.V.S
- D.E. A.M.P
- D.E. A.F
- D.E. Aide Soignante
- D.E. Auxiliaire de puériculture
- Titre Professionnelle de Vie aux Famille obtenu en 2022
- Titre professionnelle Agent de service médico-social
- B.E.P Carrières sanitaires et sociales
- B.A.P Accompagnement Soins et Services à la personne
- C.A.P Assistant Technique en milieux Familial et collectif
- C.A.P Petite Enfance
- C.A.P Accompagnant éducatif petite enfance

✓ Les lauréats de l'institut de l'engagement

✓ Les candidats ayant signée un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation

✓ Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs bloc de compétences du diplôme AES, AMP ou AVS relevant de l'article D.451-88.

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE



Épreuves et critères d'évaluation pour les non-admis de droits



Le dossier de candidature

➤ L'admission en formation conduisant au Diplôme d'Etat d'AES est subordonnée au dépôt d'un dossier auprès de l'epss, via le site internet. Il devra comporter notamment un projet de formation motivé où vous y :

1. Décrivez votre parcours (personnel, scolaire, bénévole et/ou professionnel) ;
2. Expliquez ce qu'est un AES et votre motivation à choisir ce métier : pourquoi ? ;
3. Expliquez l'organisation de vos conditions de vie matérielle et familiale pour réaliser votre projet de formation (logement, ressources, changement de rythme de vie, temps de travail personnel).

➤ Une commission d'admission procède à la validation des dossiers des candidats.

➤ Un courrier de résultat sera envoyé par mail pour avertir la décision de la commission. Si vous êtes admissible, vous recevrez une convocation à l'épreuve orale.



Epreuve Orale d'admission

➤ Forme et durée :

- Avant l'entretien, le candidat devra rédiger un écrit portant sur 2 questions, il disposera de 20 minutes de préparation;
- Entretien individuel de 30 minutes avec un jury composé ou un intervenant professionnel de l'EPSS.

➤ Critères d'évaluation :

- Comportement adapté à la situation d'entretien d'admission
- Clarté de l'expression orale;
- Connaissances portant sur le métier et la formation;
- Motivation réelle au métier et à la formation;
- Anticipation des conditions de vie matérielles et familiales nécessaire à la réalisation du projet de formation;
- Compréhension d'une consigne et rédaction de phrases simples.

APRÈS L'ORAL D'ADMISSION

Note
 $\geq 10/20$

OU

Voie directe :
si liste principale
et critères d'éligibilité

Voie directe :
sur liste d'attente

**ADMIS
EN
FORMATION**

**EN
ATTENTE
ADMISSION**

Situation
d'emploi :
si financement
signé par
l'employeur*

Apprentissage :
si contrat signé*

Situation
d'emploi :
si attente de
financement
employeur

Apprentissage :
en recherche
d'un contrat

Note
 $< 10/20$

Inscription à une autre session de l'année en cours ou de l'année suivante

* Selon les places disponibles